



Assemblée générale

Distr. limitée
5 mai 2014
Français
Original : anglais

Comité de l'information

Trente-sixième session

28 avril-9 mai 2014

Point 9 de l'ordre du jour

**Examen et adoption du rapport que le Comité
présentera à l'Assemblée générale
à sa soixante-cinquième session**

Projet de rapport

Chapitre III Débat général

Rapporteur : Chibaula David **Silwamba** (Zambie)

1. Les États Membres ci-après ont fait des déclarations lors du débat général : Argentine, Bélarus, Brésil, Burkina Faso, Chine, Congo, Costa Rica, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Guatemala, Inde, Israël, Japon, Libye, Oman, Pakistan, Sénégal, Soudan, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du) et Zambie. Les observateurs suivants sont également intervenus : la Communauté des États d'Amérique l'Amérique latine et des Caraïbes représentée par le Costa Rica, l'Union européenne, l'État plurinational de Bolivie (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), l'État de Palestine (déclaration distribuée) et l'Organisation internationale de la Francophonie.

2. Le débat général a été précédé par des déclarations du Président du Comité. Le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information a lui-même fait une déclaration et répondu aux questions et observations des États Membres.

3. Abordant les questions de fond dont le Comité était saisi, les orateurs ont souligné le rôle central de l'Organisation des Nations Unies dans les affaires mondiales et celui du Département de l'information comme porte-parole de l'Organisation. Au nom d'un grand groupe, un orateur a dit que l'ONU était le seul forum universel de délibérations et de décisions collectives concernant les questions et préoccupations de la communauté internationale. Lorsqu'il s'adresse à une audience mondiale aux origines, aux idées et aux langues très diverses, la tâche du Département est délicate. Le groupe a donc exprimé son plein appui à ses efforts pour toucher sans retard, par des technologies appropriées, l'audience la plus vaste



possible. Parlant au nom d'un grand groupe, un autre orateur a salué les efforts du Département visant à faire mieux comprendre les objectifs et les travaux de l'ONU concernant maintes questions qui ont pour la communauté internationale une importance et un intérêt considérables.

4. Divers orateurs ont exprimé leur ferme appui au Département et à sa direction, car ils sont les « porte-parole » de l'ONU. Sans leur importante action, a dit un orateur, l'ONU ne pourrait pas obtenir de la communauté internationale l'appui qu'exigent ses vastes activités et ses grands efforts. Un autre orateur a exprimé au Département la gratitude de son gouvernement pour les efforts visant à faire mieux connaître et comprendre les idéaux et les activités de l'ONU en dialoguant avec la communauté mondiale dans toute sa diversité.

5. Plusieurs orateurs ont offert leur appui complet au Département, qui s'applique à faire connaître et apprécier les efforts de l'Organisation par ses campagnes constantes sur les questions importantes pour la communauté internationale, notamment la mise en œuvre des objectifs de développement convenus sur le plan international, qui comprennent l'élaboration du cadre de développement d'après 2015, la décolonisation, le maintien de la paix, le désarmement, les droits de l'homme, le développement durable, l'élimination de la pauvreté, les changements climatiques et les priorités du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Dans le même ordre d'idées, un autre orateur a cité comme étant certaines des questions les plus importantes qui se posent au monde actuel, les efforts ultimes vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, les processus de suivi de Rio et les travaux d'adoption d'un programme pour l'après-2015.

6. La discussion a largement porté sur le rôle du multilinguisme et l'utilisation de plateformes de communication nouvelles. Tout en se déclarant satisfait de ce que les technologies nouvelles de l'information et des communications soient de plus en plus utilisées, un orateur représentant un grand groupe s'est déclaré préoccupé par la persistance et l'aggravation de la disparité dans l'usage des langues officielles des Nations Unies sur le site Web de l'Organisation, et cela malgré les efforts du Département pour améliorer le contenu multilingue. Il a réitéré la demande du groupe : les bureaux du Secrétariat auteurs devraient traduire dans les langues officielles tous les textes et bases de données en anglais et les afficher sur leurs sites Web respectifs. Le groupe a également rappelé qu'il faudrait mettre au point et en œuvre une stratégie pour diffuser des communiqués de presse quotidiens dans les six langues officielles par des moyens innovants et sans surcoûts, et il a souligné que les médias traditionnels restaient un moyen primordial de communication dans les pays en développement, mal desservis par Internet.

7. Exprimant les vues d'un grand groupe, une oratrice a souligné que le multilinguisme était essentiel pour faire connaître les actions de l'ONU aux peuples du monde entier. Elle a dit que son groupe était satisfait de l'appui explicite du Comité à la propagation du multilinguisme dans les activités de communication et d'information du Secrétariat. Elle a félicité le Département de ses partenariats visant à fournir sans surcoûts plus de matériaux multilingues ainsi que de ses efforts constants pour améliorer l'accessibilité du site Web de l'ONU. Tout en se réjouissant de ce que le Département cherche à développer la diffusion en direct sur le Web, elle a déclaré espérer que des progrès seraient encore faits vers l'accès aux archives vidéo dans les six langues officielle qu'a demandé le groupe.

8. À propos de la demande de l'Assemblée générale tendant à ce que les communiqués de presse de l'ONU soient diffusés dans les six langues officielles de l'Organisation, un orateur exprimant les vues d'un grand groupe a rappelé que le Département a été invité à mettre au point et en œuvre, en collaboration étroite avec d'autres départements, une stratégie pour diffuser des communiqués de presse quotidiens dans les six langues officielles par des moyens innovants et sans surcoûts. Il a souligné que le recours à la formule « moyens innovants » dans la résolution actuelle était intentionnel, car le groupe a reconnu qu'en un temps de budgets sans augmentation réelle, le Département doit trouver les moyens de faire plus avec des ressources inchangées.

9. Exprimant les préoccupations de son groupe face à la stratégie des communiqués de presse présentée par le Département, une autre oratrice a noté que, de ce fait, moins de réunions seraient couvertes. Le groupe était particulièrement inquiet de ce que, selon le plan proposé, plusieurs organes importants de l'ONU risquent de ne recevoir de couverture en aucune langue. Sachant que, pour certains de ces organes, il n'existe pas de comptes rendus analytiques, les communiqués de presse étaient le seul moyen d'assurer la transparence, la responsabilité et la mémoire institutionnelle.

10. Partageant l'inquiétude de son groupe de ce que, sur son site Web, le Département s'écarte parfois du principe de parité des six langues officielles, un orateur a rappelé que le mandat du Département lui imposait de diffuser les communiqués de presse dans toutes ces langues officielles. Tout en se félicitant de ce que le Département ait l'intention de commencer à diffuser des communiqués de presse en espagnol en réaffectant des ressources qui servent actuellement aux versions anglaise et française, l'orateur a fait valoir qu'il fallait une stratégie de publication quotidienne dans toutes les langues officielles. Les ressources actuelles du Département sont présentées dans un programme budgétaire précis, a-t-il souligné, et il était inadmissible de donner à une langue la préférence sur les autres.

11. Exprimant des vues semblables, une oratrice représentant un grand groupe a souligné que, selon lui, les ressources financières et humaines fournies au Département devraient être équitablement réparties entre toutes les langues officielles. Le critère d'équité dans la répartition des ressources actuelles est, a-t-elle noté, d'une importance suprême.

12. Plusieurs orateurs se sont déclarés très favorables au réseau des centres d'information des Nations Unies, source essentielle d'informations pour les collectivités. Exprimant les vues d'un grand groupe, un orateur a déclaré appuyer les efforts visant à renforcer ce réseau et s'est félicité de ce que certains États Membres aient offert d'héberger ces centres sans loyer. L'orateur a souligné que cet appui ne saurait tenir lieu de l'allocation complète de ressources financières aux centres d'information dans le contexte du budget-programme de l'ONU. Il a de plus noté que toute décision concernant la réorganisation des centres doit se faire en consultation étroite avec les pays d'accueil et tenir compte des caractéristiques et des besoins géographiques, linguistiques et technologiques des différentes régions. Notant que les centres ont joué un rôle clef dans l'action du Département en étoffant l'image publique de l'Organisation et en distribuant des messages aux populations locales, un autre orateur a invité les États Membres à leur apporter l'aide indispensable à leurs missions respectives.

13. Plusieurs orateurs ont mentionné les centres d'information situés dans leurs capitales respectives et les ont loués de s'appliquer à faire connaître l'action des Nations Unies, souvent dans les langues locales et en œuvrant en partenariat avec les autorités locales. Évoquant l'action du centre d'information situé dans sa capitale, un orateur a exprimé la volonté de son gouvernement de continuer à l'aider en lui fournissant sans loyer des locaux et d'autres installations pour lui permettre de continuer à jouer efficacement son rôle de visage et de voix des Nations Unies.

14. Plusieurs orateurs se sont réjouis de l'importance croissante d'Impact universitaire, plateforme mondiale pour les universités et organismes de recherche. Un orateur a dit que son pays avait déjà apporté 19 membres à Impact universitaire et que leur nombre pourrait dépasser 25 dès la fin de 2014. Ce pays sera heureux de concourir à cette initiative par des exposés qui non seulement présenteront aux étudiants les projets et les activités de l'initiative mais aussi encourageront d'autres universités et institutions universitaires dans le pays à y adhérer. Constatant avec satisfaction les progrès accomplis par le biais de partenariats avec les milieux universitaires, un autre orateur a dit que, dans son pays, Impact universitaire avait lancé un programme visant à inciter les enfants qui avaient abandonné l'école primaire à reprendre leurs études. Un autre orateur a dit qu'Impact universitaire montrait bien comment l'interaction en deux sens entre l'ONU et la société civile pourrait être encouragée. Un autre orateur encore a déclaré que son pays continuerait d'aider Impact universitaire par tous les moyens.

15. Plusieurs orateurs ont félicité le Département de son programme spécial d'information sur la question de Palestine, notamment le programme de formation pour journalistes palestiniens. Un orateur a félicité, au Département, la Section de la Palestine de la décolonisation et des droits de l'homme, pour les Séminaires annuels internationaux des médias sur la paix au Moyen-Orient ainsi que pour les efforts visant à repenser, au Siège, l'exposition permanente sur la question de Palestine. Rappelant que 2014 était l'Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien, l'orateur attendait avec intérêt les activités prévues dans ce contexte. Un autre orateur a demandé au Département de renforcer ses messages, notamment sur la nécessité de mettre fin à l'occupation de territoires arabes et de créer un État palestinien. Prenant une position différente, un orateur s'est déclaré préoccupé du programme spécial d'information du Département sur la question de Palestine qui ne visait qu'un État Membre. C'est là, a-t-il dit, un exemple de l'attention démesurée que l'ONU prêtait au conflit israélo-palestinien.

16. Le Président du Comité a proposé la création d'un groupe d'amis qui continueront à chercher, avec le Département de l'information, des moyens efficaces, pragmatiques et novateurs pour aborder la question du multilinguisme.

17. Répondant aux observations et questions des États Membres, le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information a dit que le Département était le dépositaire d'informations tant historiques qu'actuelles, pour le compte des gouvernements, et des femmes, des hommes et des enfants du monde qui, grâce à elles, pourront servir la cause de toute l'humanité. Il a noté que le débat de l'année en cours était un rappel clair de l'engagement de défendre et d'illustrer la cause de toute l'humanité.